

## **Prise de position de la SPV sur les difficultés de financement pour les activités « hors bâtiment scolaire » à la suite de la réaffirmation de la gratuité de l'école**

L'Assemblée des délégué-e-s de la SPV

- rappelle l'importance pédagogique et sociale des activités « hors bâtiment scolaire » (sorties, camps, courses d'école, voyages d'étude) ;
- considère que ces activités font partie intégrante de la formation des élèves et qu'elles favorisent l'égalité des chances ;
- appelle formellement les communes et l'Etat à trouver des solutions pragmatiques pour le maintien complet de l'offre actuelle ;
- mandate le Comité cantonal, en collaboration avec les associations professionnelles de la SPV, pour défendre cette position par tous les moyens jugés utiles.

Orbe, le 6 juin 2019